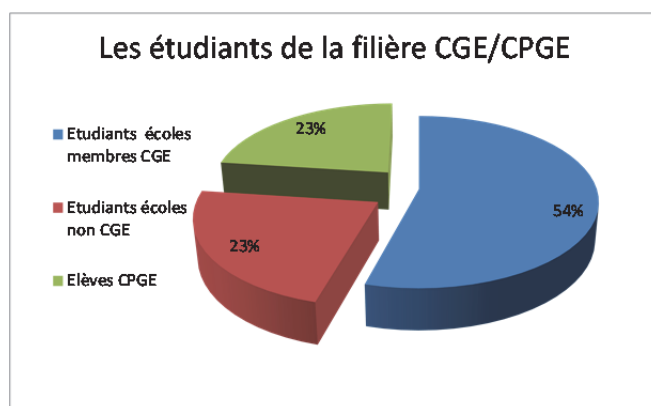


La Conférence des Grandes Écoles

L'objet principal de la CGE, créée en 1973, est la promotion, sous toutes ses formes, tant en France qu'à l'étranger, du développement et du rayonnement de ses établissements d'enseignement supérieur et de recherche, publics ou privés, par une recherche constante de l'excellence, en liaison avec le monde de l'entreprise, les acteurs de l'économie et de la société civile.

C'est une association loi de 1901 regroupant trois collèges de membres :

- Le collège « **Écoles** » comprend, en 2011-2012, 221 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont 14 étrangers. 7 nouveaux membres ont rejoint ce collège en 2011-2012
- Le collège « **Entreprises** » rassemble 16 entreprises
- Le collège « **Autres organismes** » est composé de 45 organisations, associations de diplômés, d'enseignants, de proviseurs de lycée...



Les écoles membres de la CGE forment environ 75 % de l'ensemble des étudiants en grandes écoles, toutes disciplines confondues.

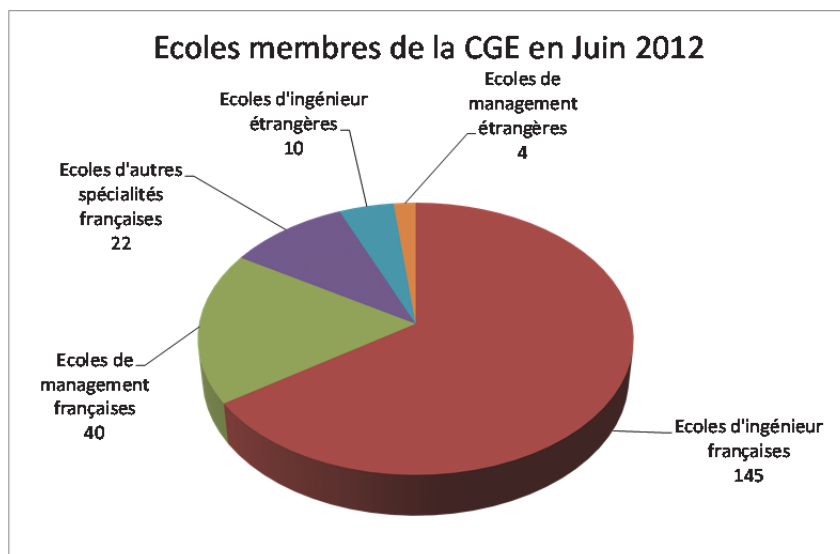
Environ 80 000 élèves sont inscrits en CPGE. Cela représente environ un quart des quelque 348 000 étudiants de la filière CPGE/GE.

Les grandes écoles relèvent de plusieurs ministères :

- * Enseignement supérieur et Recherche, Économie, Industrie (Redressement productif), Agriculture, Défense, Écologie et Développement durable, Santé ou même directement du Premier ministre.
- * Certaines écoles dépendent d'organismes consulaires, d'autres ont un statut associatif ou autre.

Les Ecoles de la CGE par tutelle et/ou statut	
Agriculture	11
Agriculture et MESR	4
Culture	3
Défense	10
Ecologie et DD	4
Economie-Industrie EPA, EPSCP	14
Economie-Industrie Consulaire	18
Economie-Industrie Statut privé	2
Economie et Culture	1
MESR	68
Intérieur	1
Affaires sociales-Santé et MESR	1
Premier ministre	1
Ville de Paris	2
Syndicats mixtes	2
Autres	65
TOTAL	207

Source : CGE- Observatoire – Juin 2012



Regroupant 60 % des écoles d'ingénieurs habilitées par la CTI, 80 % des écoles de management conférant le grade de master et 22 % des écoles dites d'autres spécialités, la CGE est un acteur majeur dans l'enseignement supérieur français.